

*Boulevard McConnell-Laramée*  
*Planifier le trafic cycliste,*  
*c'est l'encourager*



**Table de concertation vélo Outaouais**

Vélo plaisirs, Vélo-services, inc., Vélo-route trans-  
Québec, Les retraités à vélo, Kino-Québec,  
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais

# *Principaux éléments*

- Offrir un environnement sécuritaire
- Offrir un environnement propice et convivial à la pratique du vélo à des fins récréatives et utilitaires
- S'attarder à la circulation cycliste autant dans un axe est-ouest que nord-sud

# *Recommandations*

- Maintenir le sentier récréatif entre le chemin de la Montagne et la promenade du Lac des fées
- Aménager des bandes cyclables unidirectionnelles à même la chaussée de l'axe McConnell-Laramée
- Ne pas autoriser une limite de vitesse supérieure à 70 km/h
- Carrefours giratoires
  - Prévoir des aménagements cyclables adjacents aux carrefours (directions est-ouest et nord-sud)
  - Prévoir une campagne de sensibilisation

## *Recommandations (suite)*

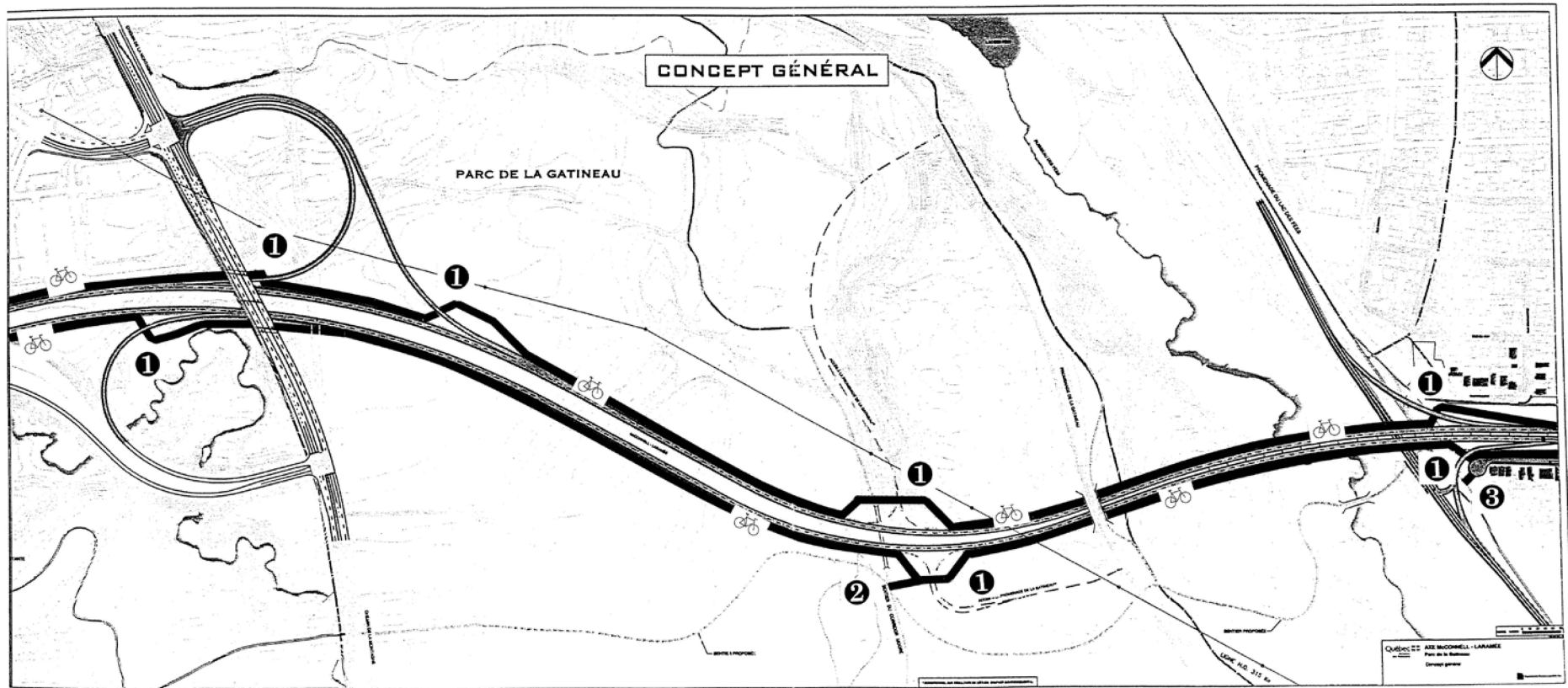
- Assurer le déneigement et l'entretien des trottoirs, des sentiers, des pistes et des bandes cyclables
- Prévoir un accès à la rue Laramée à partir de la piste cyclable (promenade du Lac des fées)
- Aménager des bandes cyclables sur la rue Laramée suivies d'un aménagement cyclable au sud de l'axe jusqu'au boulevard St-Laurent
- Assurer un accès au sentier (côté nord de l'axe) à partir des rues Davies, Richelieu et Dufferin




# Secteur ouest

## ANNEXE J

Recommandations de la table de concertation vélo Outaouais  
Par Chantal Laliberté, MICU, urbaniste  
20 avril 2001

CARTE 2: Axe McConnell-Laramée -- Secteur du parc de la Gatineau



-   Bande cyclable adjacente à la chaussée (circuit "utilitaire")
-  Sentier récréatif

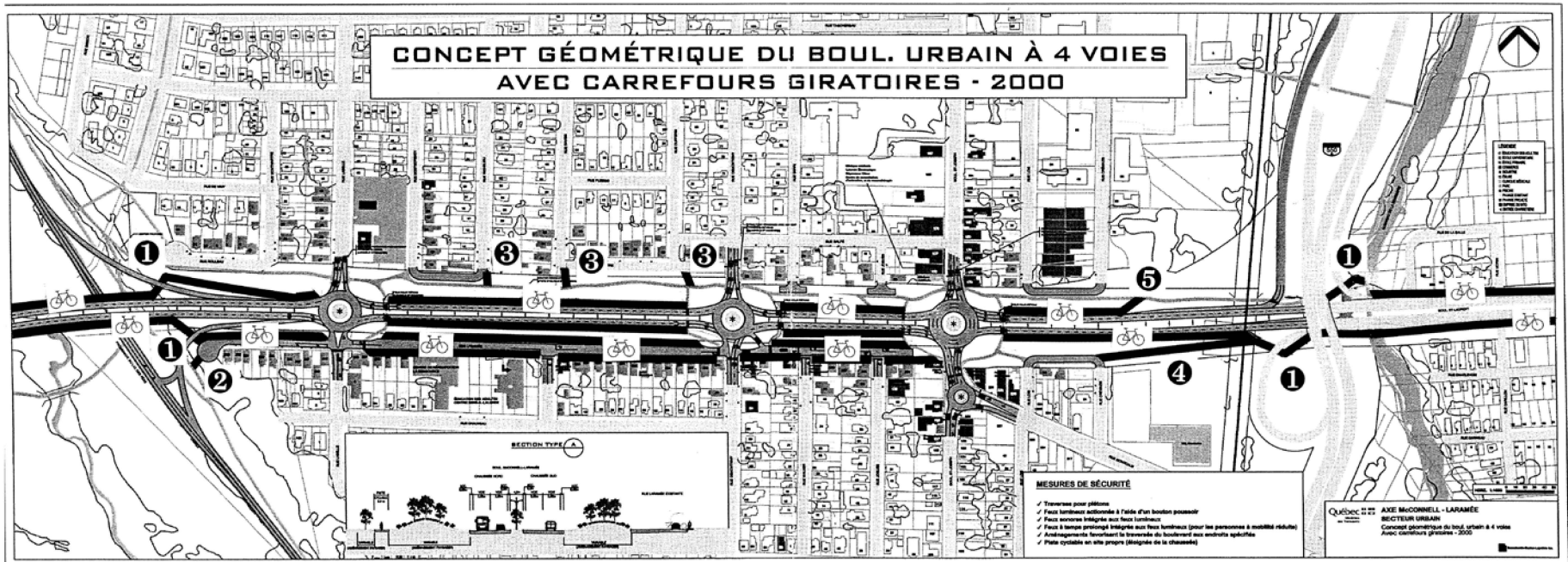
- 1** Déviation de la bande cyclable vers une piste cyclable permettant de traverser une bretelle à 90 degrés
- 2** Lien avec la piste cyclable "récréative"
- 3** Lien entre la rue Laramée et la piste cyclable longeant la promenade du Lac des Fées

# Secteur est

## ANNEXE I

Recommandations de la table de concertation vélo Outaouais  
Par Chantal Laliberté, MICU, urbaniste  
20 avril 2001

### CARTE 1: Boulevard McConnell-Laramée -- Secteur urbain



Bande cyclable adjacente à la chaussée (circuit "utilitaire")

Sentier récréatif

**1** Déviation de la bande cyclable vers une piste cyclable permettant de traverser une bretelle à 90 degrés

**2** Lien entre la rue Laramée et la piste cyclable longeant la promenade du Lac des Fées

**3** Lien entre la trame de rues résidentielles et la piste cyclable "récréative"

**4** Tronçon de piste cyclable (au sud du boulevard McConnell-Laramée)

**5** Lien entre la bande cyclable et la piste cyclable "récréative"

# Conclusion

- Mesures nécessaires qui viendront améliorer le projet existant
- En lien avec le Plan de transport Outaouais (1996-2011)
  - 3.0 Vision d 'avenir, orientations et objectifs
    - 3.2.2. : Améliorer la mobilité vers Hull et la MROC en privilégiant l'optimisation des infrastructures et des équipements de transport existants (« **Promouvoir les déplacements non motorisés** »);
    - 3.3.3. : Améliorer la mobilité interne à la CUO en privilégiant le parachèvement des axes routiers est-ouest dans une perspective multimodale (« **parachever de façon prioritaire les liens routiers est-ouest en prévoyant l'intégration de corridors de transport collectif ainsi que de voies cyclables.** »)
- Création d'une infrastructure novatrice qui fera office de précédent